



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **Objet : Réunis pour la conservation des milieux humides et hydriques**

**Saguenay, le 1<sup>er</sup> février 2021**- Réunir une centaine de personnes ayant des intérêts différents, voilà le défi qu'ont relevé l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean et l'Organisme de bassin versant du Saguenay. Une première série de 7 consultations a été réalisée avec des organisations de différents groupes d'intérêt de la région au cours des deux dernières semaines. Le but de ces rencontres était, dans un premier temps, d'identifier les services écologiques que rendent les milieux humides et hydriques les plus importants à prioriser selon ces différentes organisations pour la poursuite de leurs activités et le bien des collectivités actuelles et futures.

### **Première étape d'une large concertation**

C'est à la suite de l'adoption de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques par le Gouvernement du Québec en 2017, que les Organismes de bassin versant (OBV) ont reçu le mandat d'élaborer et de mettre à jour des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) à leur plan directeur de l'eau, et ce, d'ici le 15 juin 2021.

« Des représentants des municipalités, des communautés autochtones, des associations riveraines ainsi que des organisations des secteurs agricoles, forestiers, industriels, récréatifs ou œuvrant dans le domaine de la santé, de la sécurité, de l'éducation, de la culture, des transports et de l'environnement, ont pu nous parler de leurs préoccupations liées à la conservation des milieux humides et hydriques. En identifiant les services écologiques d'importance à conserver selon eux, ces 100 acteurs régionaux ayant répondu à notre invitation nous aiguillent sur des objectifs de conservation reflétant les volontés d'ici. » mentionne Lisane Gamache, coordonnatrice PDE pour l'Organisme de bassin versant du Saguenay.

### **Quels services rendent les milieux humides et hydriques?**

Pour les fins de cette consultation, les OBV Lac-Saint-Jean et Saguenay ont animé des discussions portant sur 20 services écologiques répartis en quatre catégories : les services de régulation (assurent les conditions favorables à la vie), d'approvisionnement (comblent les besoins et envies matériels), ontogéniques (contribuent à l'épanouissement des individus) et socioculturels (procurent des expériences et forgent l'identité).

« Il est ressorti de ces premières rencontres que le sujet de la conservation des milieux humides et hydriques suscite l'intérêt et préoccupe plusieurs organismes de la région. Des services écologiques de toutes les catégories rejoignent les enjeux soulevés, particulièrement les services

de régulation et d’approvisionnement auxquels on reconnaît une grande importance pour répondre à nos besoins actuels et à venir. » résume Mathieu Laroche, coordonnateur PDE pour l’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean.

### **Ce n’est qu’un début!**

Cette vaste consultation ne se termine pas ainsi. Les OBV régionaux tiendront en février une deuxième série de consultation avec ces mêmes groupes où les participants pourront identifier les secteurs du territoire où conserver les services qui ont été jugés prioritaires lors de la première étape, pour ensuite identifier les facteurs favorables et défavorables à la conservation des milieux humides et hydriques.

Une fois ces consultations réalisées, des ateliers de concertation seront tenus, ce printemps, dans le but de faire le choix des orientations, des objectifs et des actions que les acteurs régionaux souhaitent collectivement mettre de l’avant pour la conservation des milieux humides et hydriques.

En conclusion, les organisations voulant s’informer ou se joindre à la démarche peuvent le faire en envoyant un courriel à [pde2@obvsaguenay.org](mailto:pde2@obvsaguenay.org).

### **À propos de l’OBV Saguenay et de l’OBV Lac-Saint-Jean**

Le mandat des Organismes de bassin versant du Saguenay et Lac-Saint-Jean est « d’élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l’eau, d’en promouvoir et suivre la mise en œuvre en s’assurant d’une représentation équilibrée des utilisateurs et des divers milieux intéressés, dont le milieu gouvernemental, autochtone, municipal, économique, environnemental, agricole et communautaire.

-30-

Source :

Alexandra Bouchard  
Conseillère en communication  
OBV Saguenay  
[communications@obvsaguenay.org](mailto:communications@obvsaguenay.org)  
Tél. : 418-973-4321  
Cell. : 418-412-3026

*Mathieu Laroche*  
*Coordonnateur du PDE*  
*OBV Lac-Saint-Jean*  
*(581) 719-1212*

*Lisane Gamache*  
*Coordonnatrice du PDE*  
*OBV Saguenay*  
*418-973-4321*